

Chapitre VII : Analyse du rapport de la famille aux médias et lien familial

Mustapha MEDJAHDI⁽¹⁾

I. Introduction

La lecture de la littérature accumulée dans le champ d'études consacré au rapport médias et société nous renseigne sur le recours fréquent aux concepts comme « société du savoir », « société de l'information », entre autres. Ces concepts montrent bien cette volonté de compréhension et d'explication des changements successifs provoqués par l'émergence des technologiques au sein de la société et qui mettent la réflexion face aux nouveaux défis. C'est ainsi que la notion « société de l'information » dans les travaux qui s'intéressent à la question médiatique intervient pour désigner un stade de développement des sociétés modernes. Mais, d'autre part, peu d'auteurs précisent ce que signifie pour eux société de l'information, on ne sait pas s'il s'agit en fait de celle qui accumule un certain nombre d'outils technologiques, ou celle dont l'usage de ces moyens est devenu structurant des différents rapports économiques, politiques et sociaux. La différence entre ces deux positions n'est pas un hasard, elle est la résultante de deux traditions théoriques qui cadrent jusqu'à nos jours la réflexion sur la question médiatique et qui débouchent logiquement sur deux positions distinctes. « La première, à vocation techniciste, explique les phénomènes sociaux liés au NTICs par les qualités de la

⁽¹⁾ Centre de Recherche en Anthropologie Sociale et Culturelle, 31000, Oran, Algérie.

technique à l'œuvre»¹. Elle présume que, pour comprendre et expliquer les changements provoqués par l'outil, il faut penser les qualités spécifiques de la technique. Ainsi, Vinck ne manque pas d'explicitier la logique de ce paradigme en disant en clair : que le « changement technique provoque un changement social »². Dans ce sens, l'outil ordonne la nature du changement. La critique formulée à l'égard de cette explication du phénomène par le technicisme figé réside dans l'exclusion du rôle de la société et des individus comme acteurs et usagers de ces outils. « C'est à partir de cette critique que le deuxième courant construit le champ des usages sociaux des technologies considérant que le changement doit être abordé du point de vue des usages et de l'appropriation »³. Le propos de Florence Millerand nous paraît représentatif pour l'ensemble des critiques avancées à la vision techniciste. Elle précise que « l'insertion sociale d'une NTIC, son intégration à la quotidienneté des usagers, dépendent moins de ses qualités techniques « intrinsèques », de ses performances et de sa sophistication, que des significations d'usage projetées et construites par les usages sur le dispositif technique qui leur était proposé »⁴. Donc c'est le contexte qui réinvente l'outil, cela dépend des pratiques dans lesquelles il s'insère. « Si l'outil, par sa nature, exige des applications techniques, les différents buts projetés, les besoins socio-économiques et culturels ordonnent la forme d'usage et d'appropriation et déterminent les buts réels de l'outil »⁵. C'est pour cette raison que Josiane Jouet, dans son

¹ Medjahdi, M., « Jeunes et NTIC : Usages et appropriation de l'Internet à Oran », in Najjar S., *Les nouvelles sociabilités du Net en Méditerranée*, Paris, ed. IRMC-KARTHALA, 2012, p. 161.

² Vinck, D., *Sociologie des sciences*, Paris, Armand Colin, 1995, p. 232.

³ Medjahdi, M., *op. cit.*, p. 162.

⁴ Millerand, F., « La dimension cognitive de l'appropriation des artefacts communicationnels », in <http://grm.uqam.ca/textes/Millerand2002.pdf>, consulté le : 07/06/2007.

⁵ Medjahdi, M., *op. cit.*, p. 162.

article « retour critique sur la sociologie des usages », précise qu' « il n'existe pas d'extériorité de la technique à la société, l'usage étant incorporé, entre autres dimensions du social, dans la conception même de l'objet technique »⁶. Cela montre comment l'innovation dans le domaine « de l'information et de la communication se confrontent à des usages et à des pratiques culturelles, informationnelles et communicationnelles socialement construites et ancrées »⁷.

II. Méthodologie

La présentation de ce cadre théorique n'est pas une fin en soi, elle est à notre sens importante du moment qu'il s'agit dans ce travail du rapport familles/NTIC et plus particulièrement de l'usage des différents outils par les membres de la famille. Ce rapport et ces usages sont indissociables du contexte socioculturel auquel appartiennent les familles, à savoir : la nature de l'habitat et sa situation par rapport aux zones, le niveau scolaire des parents et leurs fonctions. De ce point de vue, l'entrée théorique structuro-fonctionnaliste, à savoir le « modèle de dépendance », nous paraît la plus appropriée dans la mesure où elle considère la structure médiatique comme partie intégrante de la structure globale et propose pour l'étude d'un phénomène médiatique de prendre en considération trois variables : l'utilisateur, le système social et le système médiatique. Il considère les médias comme structure faisant parti d'un ensemble et du moment que les outils technologiques domestiques sont intégrés dans la quotidienneté, ce rapport aux médias et ses effets afférents ne sont pas limités dans le temps : en fait, les individus et les groupes sont censés modifier leurs pratiques, leurs normes et valeurs pour permettre à l'outil de

⁶ Josiane, J., « Retour critique sur la sociologie des usages », in revue *Réseaux*, n°100 (Communiquer à l'ère des réseaux), 2000, p. 499.

⁷ *European researches on Media Sociology*

s'insérer et s'adapter à leur vie quotidienne selon leurs besoins, leurs attentes ainsi que selon le degré de la résistance sociale et culturelle. Tous ces éléments déterminent la vitesse et le temps demandé avant qu'une technologie ne devienne un outil domestique.

En ce qui concerne l'approche quantitative, nous avons analysé dans un premier temps les données de deux enquêtes : la première est celle des services de l'Office National des Statistiques (enquête menée par questionnaire), tandis que la deuxième a été menée par l'équipe du projet. Malgré l'importance de l'analyse quantitative qui est en mesure de nous renseigner d'avantage sur les tendances, l'approche qualitative est nécessaire pour comprendre les effets des usages sur les liens familiaux et cela est l'objectif même de notre axe de recherche. Dans ce sens, nous avons mené une enquête par guide d'entretiens auprès de quelques familles à Oran.

III. Structures familiales et contraintes du concept « société atomisée »

L'analyse qui s'intéresse au rapport famille/ média est confrontée à une difficulté en ce qui concerne le concept famille. Si celle-ci est prise comme unité d'analyse, il est nécessaire de prendre en ligne de compte la diversité des structures familiales car à notre sens « les pratiques médiatiques et les effets qui affectent une famille nucléaire ne sont pas les mêmes lorsqu'il s'agit d'une famille élargie »⁸. Cela est important pour éviter de reproduire de manière inconsciente le sens de « la société atomisée » qui a longtemps accordé peu d'importance à la structure sociale et la diversité des couches et des groupes sociaux qui composent la société globale. Nous pensons que la compréhension du rapport (Famille/Médias) dans sa profondeur, et sa diversité, exige une

⁸ Medjahdi, M., « Télévisions satellitaires et incidences sur la sphère familiale », in *African Review of Books*, mars 2008.

vigilance, parce que la vision réductrice qui présente la famille comme étant une structure figée cache la complexité des rapports de la famille aux médias ; ces rapports dépendent de la nature de la famille (étendue, nucléaire, etc.).

Le lien entre les pratiques telles qu'elles se manifestent au sein des familles elles-mêmes et le contexte socioculturel auquel elles appartiennent nous met face à deux gammes de variables : la première est celle des pratiques tandis que la deuxième relève de l'appartenance aux types de familles du moment que le concept famille ne renvoie pas à une structure sociale homogène. Si le mot famille désigne un ensemble d'individus qui se partagent un foyer, en réalité, la manière par laquelle ces individus se partagent les rôles diffère d'une structure à une autre. Plusieurs facteurs sont à l'origine de ces différences. A titre d'exemple, le pouvoir de la fille qui exerce une fonction rémunérée n'est pas celui de la fille qui limite son activité aux tâches ménagères. En même temps, évoquer ces rôles et les pouvoirs afférents n'est pas une finalité en elle-même, il s'agit en fait de comprendre sur la base des travaux entrepris en psychologie, en anthropologie ou en sociologie de la famille, comment la distribution des rôles et des pouvoirs au sein de la cellule familiale détermine les pratiques projetées sur les NTICs dans la famille. En d'autres termes, l'outil impose par sa nature et sans doute les pratiques techniques, alors que les individus qui occupent des statuts hiérarchisés dans une structure familiale insèrent l'outil dans leur quotidienneté sans pour autant que ce dernier ne change les rapports de pouvoir. La résistance sociale et culturelle contre le changement veut que l'outil soit lui-même garant de continuité du mode de vie. Cette résistance contre le changement n'est pas spécifique à une société ou un milieu social défini, mais une réalité qui traverse l'ensemble des milieux sociaux, c'est ce que d'ailleurs a pu remarquer E. GIANNOULA au cours d'une enquête entrepris sur l'insertion de l'outil informatique dans le milieu éducatif. Dans ce cadre, elle confirme que « dans

l'espace éducatif, l'introduction de l'ordinateur n'a pas été sans poser de nombreux problèmes, outre les traditionnelles résistances des acteurs au changement technologique »⁹.

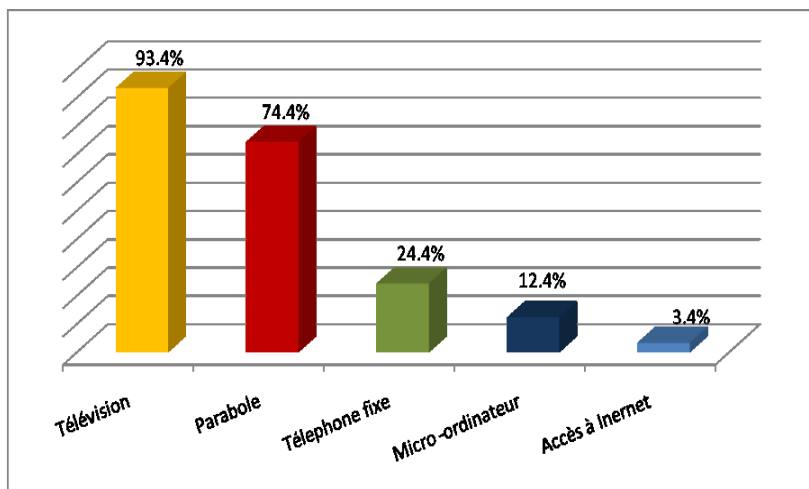
Il nous semble donc que la prise en considération des résultats des enquêtes sur la famille algérienne est un cheminement qui servira à dépasser le concept de « la société atomisée » sur laquelle s'est construite la théorie de l'aiguille hypothermique de Lasswell, considérant les individus et les structures sociales comme semblables, sans pour autant accorder aux divergences un intérêt et cela malgré l'importance de cet aspect. La prise en ligne de compte des différences entre les familles (élargies, nucléaires, etc.), permet d'observer les nuances et la complexité des rapports des familles aux NTICs.

IV. Rapport aux médias dans le contexte local

La première étape, qui peut dessiner les traits importants de ces pratiques, réside dans l'acquisition de ces médias. En fait, les familles peuvent choisir parmi une gamme variée des outils technologiques disponibles celles qu'elles considèrent comme importantes dans leur vie. Les statistiques montrent l'inadéquation en matière d'acquisition. Nous constatons de manière claire que l'antenne parabolique, qui implique la télévision, vient à la tête et dépasse de loin les autres outils en question. Une petite comparaison nous montre que les moyennes d'acquisition des NTICs enregistrées à Oran dépassent celles qui ont été recueillies à l'échelle nationale.

⁹ Giannoula, E., *L'enfant et l'ordinateur : pratiques familiales et attentes scolaires*, mémoire DEA en sciences d'éducation, Université Paris V, Département de sciences d'éducation, 2000, p. 03.

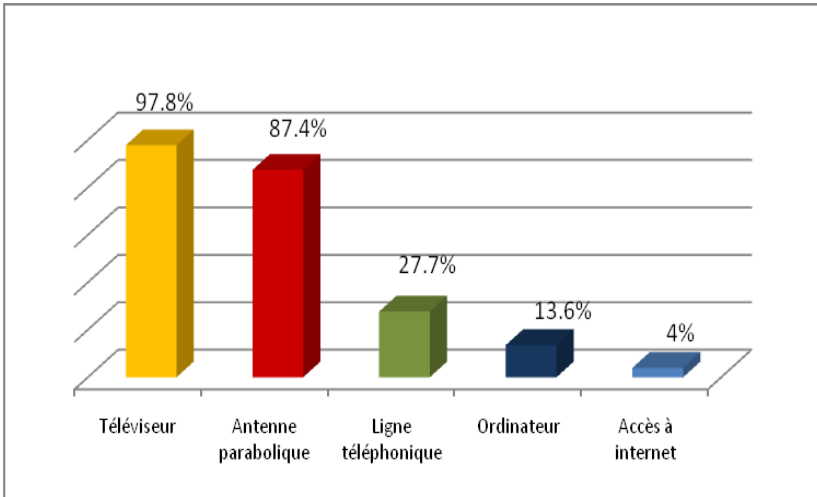
Graphe n° 01 : L'acquisition des NTICs en Algérie



Source : ONS –RGPH, 2008.

Si la moyenne nationale de l'acquisition de la télévision est de 93,4%, celle d'Oran a atteint 97,8%. La différence est de 4,4%, mais elle n'est pas aussi importante en comparaison avec le taux enregistré en ce qui concerne l'antenne parabolique, elle est en fait de 13%, sachant que 97,8% des téléviseurs réceptionnent les programmes transmis par satellites. Les taux concernant les autres moyens d'informations et de communication, à savoir le téléphone, l'ordinateur et l'accès à Internet, n'échappent pas à cette réalité. En somme, Oran demeure l'une des Wilayas les plus médiatisées en Algérie. Généralement, lorsqu'une société règle le problème de l'émergence des NTICs, il devient légitime d'évoquer la notion des rapports sociaux médiatisés. Mais les effets des NTICs sur les liens familiaux à Oran ne vont pas de soi, l'outil est là, tout le reste dépend de son usage et son appropriation.

Graphe n°02 : Acquisition des NTICs à Oran



Source : ONS –RGPH, 2008.

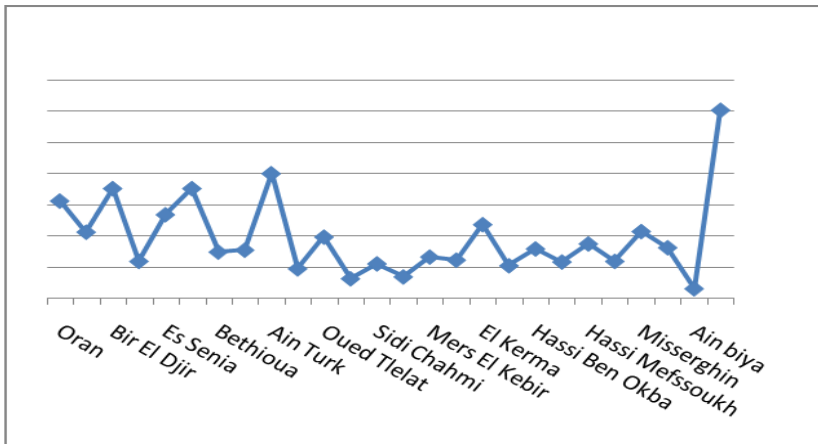
V. Outils informatiques et accès à Internet : exigences et formes de résistances

Parler d’Oran, c’est évoquer un territoire géographique assez étendu où les populations sont loin d’être homogènes. A la commune d’Oran, 5,7% des questionnés possèdent l’accès à Internet à domicile (voir tableau 64 en annexe) tandis qu’à Boufatis seulement 0,3% bénéficient de cet avantage.

Les données de notre enquête montrent que la possession du micro-ordinateur est plus élevée chez les familles touchées par l’enquête. Elle est de 18,18% alors que la moyenne à Oran est de 13,6% d’après les données du RGPH-2008. Ce taux correspond parfaitement à la tendance générale, une tendance qui se caractérise par une émergence inéquitable de cet outil chez les familles dans les communes d’Oran. Le taux le plus élevé de la propriété du micro-ordinateur est enregistré à la commune d’Ain El Biya

(30,2%) alors que la commune d'Oran n'enregistre que 15,6% ; alors qu'à la commune d'Ain Kerma ce taux n'excède le 1,5%. Le graphe n°03 montre les disparités en matière d'acquisition dans un espace géographique limité, et chaque fois que cet espace s'étend, les divergences deviennent encore plus importantes.

Graphe n°03 : Possession du micro-ordinateur dans la wilaya d'Oran



Source : ONS –RGPH, 2008.

Ces disparités nous incitent à nous demander quels sont les facteurs socio-économiques qui affectent la possession? La question relative au traitement de l'acquisition des outils technologiques en rapport avec la différence entre les milieux n'est pas nouvelle. En fait, depuis l'apparition des outils technologiques les différentes recherches ont essayé de comprendre les causes de ce déséquilibre entre les zones¹⁰. En fait, l'enquête réalisée par François Chevaldonné dans les campagnes algériennes dans les

¹⁰ Chevaldonné, F., *La communication inégale: l'accès aux média dans les campagnes algériennes*, Paris, Edition CNRS, 1981.

années soixante-dix explique les causes du déséquilibre. Le micro-ordinateur n'était pas à l'ordre du jour à l'époque où la télévision elle-même n'était présente que dans quelques rares foyers. Néanmoins, cette recherche nous renseigne sur la manière par laquelle les technologies de l'information et de la communication émergent dans la société algérienne. Elles émergent d'abord dans les zones urbaines avant de se propager dans les zones rurales. Les données de notre enquête ne font que corroborer cette tendance, ils montrent bien que la propriété est plus élevée dans les quartiers du centre : sur 77 répondants de cette zone, 22% déclarent posséder le micro-ordinateur tandis que le taux est nettement plus bas chez les familles résidantes dans les quartiers de la périphérie, il est de 14,28%.

Tableau 59 : Acquisition de l'ordinateur selon les quartiers

Réponse \ Zone	Oui	Non	Total
Centre	11 22%	66 78%	77 100%
Périphérie	17 14,28%	60 85,72%	77 100%

Source : Famille éducation santé mentale/ Crasc, 2008-2010

L'analyse chiffrée est importante dans la mesure où elle nous renseigne d'avantage sur les tendances des ménages en ce qui concerne la propriété du micro-ordinateur. Il demeure intéressant de rappeler que le questionnement important relatif aux rapports des familles aux NTICs est celui qui a été formulé par la sociologie des médias, il s'agit de l'appropriation et l'usage de cet outil : les projections se manifestent à travers les usages et les représentations.

Que ce soit dans les quartiers du centre où ceux de la périphérie, il est pertinent de comprendre comment le Micro-ordinateur intègre le foyer familial. Nous avons tendance à croire que plus les parents sont instruits, plus l'accès aux NTICs est fréquent ; en fait les données de l'enquête remettent en question la pertinence de cette corrélation « mécanique ». L'investigation qualitative nous dévoile que le micro-ordinateur arrive chez les familles de plusieurs manières. C'est plutôt la fonction du père et de la mère qui favorise l'achat du micro-ordinateur. L'initiative vient du côté des parents lorsque ces derniers ou du moins l'un d'eux exerce une fonction dans une institution qui nécessite l'usage de l'outil informatique, même s'il est d'un niveau scolaire moyen ou secondaire ; un père de 42 ans, fonctionnaire ayant un niveau terminal, nous confirme cela en disant :

« Toutes les institutions utilisent actuellement l'informatique, si nos enfants n'apprennent pas à manipuler cet outil dès un jeune âge, ils ne pourront pas travailler à l'avenir, j'ai acheté un micro-ordinateur et je reste longtemps avec mes enfants pour qu'ils apprennent au moins les notions de base ».

L'idée de l'achat du micro-ordinateur n'est pas toujours une décision des parents. Elle est chez plusieurs familles une idée des enfants, surtout ceux qui ont réussi à prendre contact avec cet outil à l'extérieur du foyer. C'est l'une des manières par lesquelles se généralise l'acquisition du micro-ordinateur. Un père de 57 ans nous dit :

« C'est mon fils aîné qui a eu l'idée, c'est lui qui a fait les démarches, nous l'avons seulement aidé ».

D'autres parents sont conscients de l'importance de cet outil, mais ils ne peuvent pas en acheter, *« J'aimerais bien en avoir un (micro-ordinateur), mais ma paie ne me permet pas cela, j'arrive juste à couvrir les dépenses nécessaires ».*

Ahmed, enseignant de 39 ans, nous fait part d'une autre expérience :

« J'ai acheté un micro-ordinateur, mais il tombait souvent en panne, je devais à chaque fois l'emmener au réparateur. La dernière fois j'ai dit s'il tombe en panne je ne le répare plus, il est en panne ça fait huit mois ».

Les parents ne représentent pas un obstacle pour l'accès de l'enfant à l'ordinateur, 88,89% déclarent que leurs enfants ont le droit d'utiliser le micro-ordinateur. Ils autorisent leurs enfants tout en sachant que le micro-ordinateur est utilisé pour le travail et le jeu en même temps. Cette position tolérante des parents ne converge pas de toute façon avec le préjugé qu'on avait sur leur position vis-à-vis du jeu. On croyait que les parents refuseraient le jeu considéré comme activité qui réduit les chances de la réussite scolaire.

Dans cette logique, il est important de rappeler que le jeu est nécessaire pour l'équilibre psychologique de l'enfant, même s'il est difficile d'établir l'équilibre entre les rôles projetés sur le micro-ordinateur. Cette inadéquation est présente même dans d'autres sociétés, cela a été constaté par E. Giannoula lors d'une enquête menée dans les banlieues de Paris où elle a pu remarquer que « même si l'éducation prime dans la représentation de l'informatique par les familles, le jeu arrive en première place dans les pratiques constatées »¹¹. Il reste à noter que cette question est très importante, qu'elle nécessite d'être étudiée de manière indépendante pour pouvoir mieux situer l'apport de l'outil informatique dans le contexte de l'éducation. Par ailleurs, le « temps » consacré au jeu est important, puisque 39,13% des enfants passent 02 heures par jour pour à jouer micro-ordinateur. Cette activité demeure importante dans la mesure où elle assure

¹¹ Giannoula, E., *op. cit.*, p. 43.

l'équilibre de l'enfant, c'est l'avis de plusieurs psychologues, pédagogues et didacticiens, qui considèrent que « le jeu occupe une place de choix dans la vie de l'enfant. On considère même que le jeu est nécessaire au développement harmonieux de l'enfant »¹².

Tableau 06 : Le temps réservé au jeu sur ordinateur

Réponse	Effectif	%
Non-Répondants	165	-
1h/8jrs	2	8,70
2h/1jr	9	34,78
3h/1jr	3	13,04
3h/2jrs	1	4,35
4h/2jrs	1	4,35
2jrs/semaine	1	4,35
3fois par semaines	2	8,70
le moment de l'école	1	4,35
tous les jours	4	17,39
Total répondants	23	100

Source : Famille éducation santé mentale/ Crase, 2008-2010

Plusieurs parents considèrent le jeu comme activité négative. Mais en contrepartie ces auteurs perçoivent le jeu comme pratique fructueuse qui permet à l'enfant d'être créateur. C'est ainsi que Retschitzki et Gurtner se prononcent dans le chapitre consacré aux avantages et inconvénients sur l'interaction active avec l'ordinateur : « Si l'utilisateur ne fait rien, l'ordinateur non plus ne fera rien. Pour que l'interaction s'anime il faut alors que l'enfant ait dans sa tête un projet qu'il entend réaliser avec l'ordinateur ou que l'adulte qui l'accompagne dans cette exploration lui en ait proposé un ». Bien que cette perception converge parfaitement avec les principes de l'approche par compétences adoptée par le système

¹² Retschittki, J. & Gurtner, J.L., *L'enfant et l'ordinateur*, Margada, Edition Hayen Sprimont, 1996, p. 81.

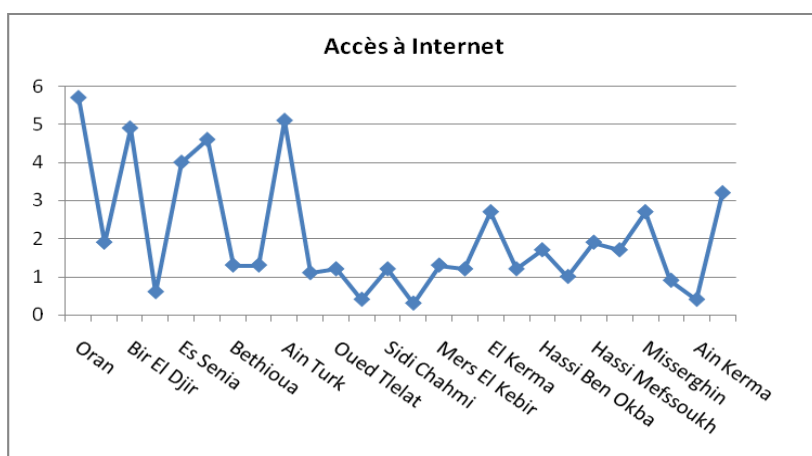
éducatif national, ce rapport à l'ordinateur ne va de soi. Il nous a été donné de constater lors de notre présence¹³ dans les espaces du cybercafé que plusieurs enfants s'adressent aux cybercafés pour avoir un exposé « prêt à porter » et ni les enseignants ni les parents n'ont réussi à stopper cette pratique qui pousse l'enfant de plus en plus vers la passivité et le plagiat en ce qui concerne le rapport au micro-ordinateur et à l'Internet.

Cet outil d'information et de communication (Internet) relativement nouveau n'échappe pas à la règle même si l'écart n'est pas aussi important en comparaison à celui de l'antenne parabolique : en fait, l'accès à Internet à Oran enregistre 4% alors que la moyenne nationale tourne autour de 3,4%. L'espace hors foyer demeure une marge de l'expérimentation de l'outil. L'Internet a pris une connotation négative véhiculée par les formes de communications sociales directes. Cette image sociale construite sur l'Internet a été liée à l'abondance des sites pornographiques. La résistance contre ce support se construit sur la base de normes religieuses : les Imams, lors des prêches, ont évoqué cela à plusieurs reprises. Cette image sociale va dissimuler les autres fonctions de cet outil. Cela nous rappelle l'histoire de l'émergence de la télévision satellitaire dans les foyers, une histoire qui révèle les formes de résistances qui s'éteignent par le temps du moment que la télévision satellitaire elle-même était perçue comme un moyen qui menace les valeurs en vigueur, notamment religieuses. Nous avons parlé un peu plus haut de l'espace (hors foyer familial), nous visons les cybercafés, bien entendu. L'Internet n'a intégré les foyers que bien plus tard, après l'émoussement de cette connotation avec le temps. Mais cela ne nous empêche pas de relever les observations qui se dégagent à travers cette enquête et les enquêtes précédentes : si l'Internet est loin d'être un outil familial, cela ne

¹³ Cette présence s'inscrit dans le cadre d'une enquête menée en 2006 (jeunes et usages de l'Internet), axe de recherche du projet « jeunesse et société en Algérie » au CRASC, piloté par Mourad Moulay Hadj.

veut pas dire que les usages n'en existent pas. On constate dans les rues et les quartiers le nombre important de Cybercafés. Cela nous amène à penser aux trajectoires différentes et aux éléments qui ordonnent l'émergence des NTICs. Si la télévision satellitaire et la téléphonie mobile en Algérie ont connu une émergence accélérée, le micro-ordinateur et l'accès à Internet peinent à se généraliser malgré les encouragements de l'Etat.

Graphe n°04 : Accès à Internet selon la commune dans la wilaya d'Oran

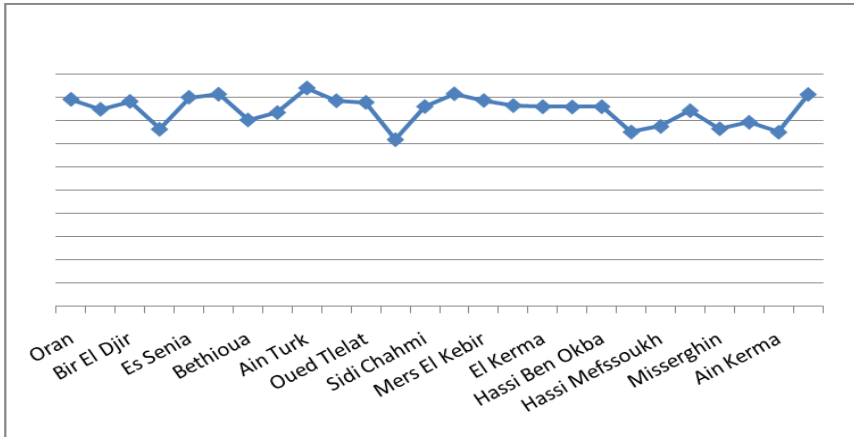


Source : ONS –RGPH, 2008.

VI. Télévision et rapports intrafamiliaux

Nous constatons en ce qui concerne la télévision que la moyenne nationale est de 93,4%, ce pourcentage est plus élevé à Oran où la moyenne atteint 97,8%. La différence est plus importante lorsqu'il s'agit de l'antenne parabolique : le pourcentage à Oran dépasse la moyenne nationale de 10% (87,4% à Oran, la moyenne nationale 74,4%). Cette situation nous permet d'affirmer qu'Oran est l'une des villes les plus médiatisées en audiovisuel.

Graphe n° 05 : Possession de l'antenne parabolique selon la commune dans la wilaya d'Oran



Source : ONS –RGPH, 2008.

Selon David Morley, les pratiques télévisuelles sont une marge à travers laquelle on peut comprendre le pouvoir lié au statut et à la distribution des rôles au sein de la cellule familiale. Dans notre enquête, les réponses à deux questions (qui contrôle l'utilisation de la tv ? Qui choisit les programmes télévisés ?) peuvent fournir suffisamment d'indicateurs pour comprendre la relation entre le statut, le genre et même l'âge avec l'exercice de ce pouvoir au sein de la famille. Parmi l'ensemble des réponses recueillies auprès des familles, 53,85% déclarent que c'est le père qui contrôle la télévision. Le pouvoir de contrôle de la mère n'apparaît qu'en deuxième position avec un taux de 25%. Et pour bien observer le pouvoir selon le genre, c'est plutôt le frère qui contrôle (3,85%), la sœur ne vient qu'en dernière position avec un taux minime de 1,92%. Mais ce contrôle parental ne se décline pas de la même manière lorsqu'on prend en considération la différence entre les

quartiers du centre et ceux de la périphérie. En fait, le contrôle du père sur la télévision est plus présent dans les quartiers de la périphérie, selon les réponses des familles 69,62% exercent ce contrôle, tandis que dans cette région la mère ne pratique ce contrôle qu'à la limite de 13,92%. Les choses sont différentes chez les familles du centre où seulement 37,66% des pères contrôlent, mais la présence de la mère est très importante, 36,36% ; ce taux se rapproche de celui du père, cela veut dire que la tâche de contrôle se partage de manière équitable en comparaison avec les différences enregistrées dans les quartiers de la périphérie.

Tableau 61 : Contrôle des programmes TV

Réponse	Effectif	%
Non-Répondants	00	-
Père	84	53,85
Mère	39	25
Grand-père	01	0,64
Grand-mère	00	00
Frère	06	3,85
Sœur	03	1,92
Autre	01	0,64
Personne	22	14,10
Total répondants	156	100

Source : Famille éducation santé mentale/ Crasc, 2008-2010

Cette convergence entre le contrôle de la télévision et le pouvoir d'imposer un choix du programme est-elle le produit du hasard ? Certainement pas. Il s'agit bien du statut du père au sein de la famille. Les membres de la famille se soumettent volontairement à cette volonté en reconnaissant la responsabilité du père sur la vie morale au sein du foyer familial. Cette responsabilité lui donne l'autorité de définir la nature des programmes que les membres doivent regarder. Nous constatons en ce qui relève des choix des programmes que 47,37% des pères

de famille questionnés choisissent eux-mêmes les programmes, cela reflète le statut du père. La mère n'intervient qu'en deuxième position (19,08%) pour confirmer cette place dans la structure familiale. Ce classement de pouvoir dans l'environnement de la télévision selon le genre s'applique aussi pour la dualité frère/sœur. Si 15,13% des frères jouissent du pouvoir de choix des programmes pour l'ensemble des autres membres de la famille, seulement 2,63% des filles bénéficient de cet avantage. Si on compare les dualités (père/ mère) et (frère/sœur), on constate que ce pouvoir lié à la différence genre se construit dès un jeune âge. Ces pratiques dans l'environnement télévisuel ne sont, en fait, qu'une marge qui nous renseigne sur la question. Cette constatation n'est pas spécifique à cette enquête qui vient confirmer les résultats des enquêtes antérieures.

Ce pouvoir lié aux choix de programmes n'est pas une question tranchée de manière figée, nous avons constaté lors des enquêtes précédentes¹⁴ que cela est à l'origine de plusieurs conflits entre les membres de la famille. La nature du conflit change chaque fois qu'un individu détient la télécommande. Nous avons pu constater cela à travers les réponses formulées aux questions suivantes : si le père/ la mère/ le grand-père/ Grand-mère/ le frère/ la sœur détient la télécommande pouvez-vous lui demander de changer la chaîne ? S'il refuse que faites-vous ?

Ces pratiques télévisuelles familiales sont à l'origine des chamailles et des fois des bagarres qui surgissent au sein des séances de réceptions familiales télévisuelles ; elles obéissent à une culture que les parents ont développée au sein du groupe familial. Ces pratiques sont issues des modèles familiaux¹⁵ : si les

¹⁴ Il s'agit de l'enquête menée en 2007 dans le cadre d'une thèse de Doctorat : *La télévision satellitaire et son influence sur le public : cas des jeunes de la ville d'Oran.*

¹⁵ Mimouni, M.B., « Modèles d'enfants: du fantasme à l'action éducative », communication présentée lors du séminaire « autour des notions clefs », projet : « Famille, éducation, santé mentale », CRASC, février 2008.

parents adoptent une culture de débat cela peut certainement avoir des incidences sur la manière par laquelle les enfants formulent leur demande ou sur la forme par laquelle ils répondent à un souhait formulé par un autre membre de la famille. A titre d'exemple, les questions réservées à la relation jeune / famille autour de la télévision nous révèlent que 55,3% sur 500 jeunes questionnés ne sont pas en général d'accord avec le choix imposé par celui qui détient la télécommande et 141 sur 500 préfèrent quitter la séance, mais c'est plutôt les jeunes garçons qui quittent la séance (39,3%) et moins les filles (29,2%).

Tableau 62 : Le choix des programmes TV

Réponse	Effectif	%
Non-Répondants	04	-
Père	72	47,37
Mère	29	19,08
Grand-père	03	1,97
Grand-mère	00	00
Frères	23	15,13
Sœurs	04	2,63
Autres	21	13,82
Total répondants	152	100

Source : Famille éducation santé mentale/ Crasc, 2008-2010

Les parents reconnaissent que leurs enfants ont des choix précis. Les réponses confirment une tendance déjà connue, il s'agit bien entendu des dessins animés. 22,73% des parents questionnés déclarent que leurs enfants préfèrent ces programmes tandis que les programmes religieux viennent en deuxième position dans ce classement des choix (20,78%), suivis par les programmes sportifs (18,18%). Mais s'il est important de connaître les choix des enfants, il est important aussi de savoir si l'enfant dispose d'une liberté pour exercer ses choix. Pour comprendre cela, nous avons posé la question suivante : si votre enfant vous demande de changer un programme que vous regardez, en général ?

Tableau 63 : Les programmes préférés par les parents pour leur enfant

Réponse	Effectif	%
Non-Répondants	02	-
Informations	13	8,44
Séries dramatiques	19	12,34
Programmes sportifs	28	18,18
Programmes religieux	32	20,78
Dessins animés	35	22,73
Feuilletons	09	5,84
Politique	01	0,65
Autres	17	11,04
Total répondants	154	100

Source : Famille éducation santé mentale/ Crasc, 2008-2010

Il s'avère que, généralement, lorsque l'enfant demande à celui qui impose le choix de changer le programme, sa demande est refusée, c'est le cas de 79,26% des enfants et ce sont les parents eux-mêmes qui le disent. De ce point de vue, l'effet de l'âge est un autre élément de ce classement de pouvoir. Victime de son âge qui ne lui procure aucun pouvoir, l'enfant doit négocier ces choix.

Tableau 64 : Attitudes des parents vis-à-vis de la demande de leur enfant

Réponse	Effectif	%
Non-Répondants	21	-
Acceptation	28	20,74
Refus	107	79,26
Total répondants	135	100

Source : Famille éducation santé mentale/ Crasc, 2008-2010

L'enfant exerce ces choix lorsque quelques réalités de la vie quotidienne s'imposent. Par exemple, la mère, seule à la maison, doit quitter le foyer pour une mission rapide, elle préfère laisser

son enfant (âgé entre 5- 12 ans) devant la télévision, ou si les parents reçoivent des invités et doivent avoir un moment de solitude avec eux, ils mettent l'enfant dans une chambre face à la télé. C'est justement là que la sociologie des usages intervient pour expliquer comment les usages sociaux des médias s'insèrent dans l'ensemble des pratiques des individus et des groupes, et par conséquent, comment ils attribuent à l'outil des missions sociales le déviant des fins informationnelles et communicationnelles pour lesquels il a été conçu. C'est à travers ces pratiques médiatiques qu'on peut comprendre les effets pervers des médias, les effets qui ne découlent pas de l'outil lui-même, mais des pratiques sociales dans lesquelles il a été inséré. La sortie de la mère du foyer laisse à l'enfant une liberté totale, il dispose d'une liberté de choix, la mère ne sait pas exactement si son fils regarde tel ou tel programme, par conséquent, personne ne peut définir la nature des interactions de l'enfant avec le contenu télévisuel, ni les effets de la réception sur sa psychologie.

VII. Conclusion

L'intégration d'une technologie à la quotidienneté des usagers n'engage pas un processus de développement par elle-même. L'insertion de l'outil dans le contexte social est une réinvention qui se décline à travers les pratiques des individus et des groupes projetés sur la technologie. La nature de l'outil cadre sans doute les pratiques techniques, mais les différents buts en projet, les besoins socio-économiques et culturels déterminent la forme d'usage et d'appropriation du moment que les outils technologiques domestiques sont intégrés dans la quotidienneté des individus. Ce rapport aux médias et ses effets afférents ne sont pas limités dans le temps ; en fait, les individus et les groupes sont sensés modifier leurs pratiques, leurs normes et valeurs pour permettre à l'outil de s'insérer dans leur quotidienneté.

Pour aborder le rapport de la famille aux médias et l'analyse du lien familial, nous avons adopté l'entrée théorique structuro-fonctionnaliste, à savoir le « modèle de la dépendance » qui considère la structure médiatique comme partie intégrante au sein de la structure globale, et propose dans l'étude d'un phénomène médiatique de prendre en considération trois variables : l'utilisateur, le système social et le système médiatique.

Les statistiques montrent l'inégalité en matière d'acquisition. Nous constatons de manière claire que l'antenne parabolique, qui implique la télévision, vient en de liste et dépasse de loin les autres outils en question. Une petite comparaison nous montre que les moyennes d'acquisition des NTICs enregistrées à Oran dépassent celles qui ont été recueillies à l'échelle nationale. Les taux qui concernent les autres moyens d'information et de communication, à savoir le téléphone, l'ordinateur et l'accès à internet, n'échappent pas à cette réalité. En somme, Oran demeure l'une des Wilayas les plus médiatisées en Algérie. Mais d'autre part, la tendance qui se décline à travers la comparaison de l'acquisition entre les communes d'Oran révèle une distribution inégale. En ce qui concerne l'outil informatique, le taux le plus élevé de la propriété est enregistré à la commune d'Ain El Biya* alors que la commune d'Ain Kerma n'enregistre qu'un taux minime. L'investigation qualitative nous dévoile que le micro-ordinateur entre chez les foyers de plusieurs manières. C'est plutôt la fonction du père et de la mère qui favorise l'achat du micro, donc ce n'est pas le niveau d'instruction qui est le plus prégnant, mais la connaissance de l'outil et la compréhension de ces différentes fonctions qui pousse les parents ou les enfants aînés à l'introduire au sein du foyer familial. Cela, du moins, remet en question la pertinence de la

* Il faut noter que c'est la zone des industries pétrochimiques avec une forte concentration d'entreprises de haut niveau technologique (SONATRACH, ses filiales et les entreprises complémentaires) : l'accès aux NTICs est important du fait des types d'emplois, du niveau scolaire ainsi que de l'influence du voisinage, etc.

corrélation « mécanique » qui stipule que plus les parents sont instruits plus le micro est présent au sein du foyer.

Les parents ne se représentent pas un obstacle de l'accès de l'enfant à l'ordinateur. Ils autorisent leurs enfants bien qu'ils savent que le micro est utilisé pour le travail et le jeu en même temps. Cette position tolérante des parents ne converge pas avec le préjugé qu'on avait sur la position des parents vis-à-vis du jeu. On croyait que les parents refusaient le jeu dans la mesure où ces derniers le considéraient comme activité qui réduit les chances de la réussite scolaire, ce qui pousse les parents à faire travailler leurs enfants d'avantage et prendre du mauvais côté toute activité qui s'inscrit dans le cadre des loisirs d'enfant. Dans cette logique, il est important de rappeler que le jeu est nécessaire pour l'équilibre psychologique de l'enfant, même si c'est difficile d'établir l'équilibre entre les rôles projetés sur le micro-ordinateur.

En ce qui concerne les pratiques télévisuelles, elles ne sont qu'une marge à travers laquelle on peut comprendre le pouvoir lié au statut et à la distribution des rôles au sein de la cellule familiale. Dans notre enquête, les réponses à deux questions (qui contrôle l'utilisation de la tv ? Qui choisit les programmes télévisés ?) peuvent fournir suffisamment d'indicateurs pour comprendre la relation entre le statut, le genre et même l'âge avec l'exercice de ce pouvoir au sein de la famille. Parmi l'ensemble des réponses recueillies auprès des familles, on peut comprendre que c'est le père qui contrôle la télévision. Le pouvoir de contrôle de la mère n'apparaît qu'en deuxième position. Et pour bien observer le pouvoir selon le genre, c'est plutôt le frère qui contrôle, la sœur ne vient qu'en dernière position. Mais ce contrôle parental ne se décline pas de la même manière lorsqu'on prend en considération la différence entre les quartiers du centre et ceux de la périphérie. En fait, le contrôle du père sur la télévision est plus présent dans les quartiers de la périphérie. Ces pratiques télévisuelles familiales ne sont que le reflet des modèles parentaux, en d'autres termes la

culture que les parents ont instauré au sein du foyer familial. Dans cette dynamique de l'exercice du pouvoir de choix, l'effet âge est un autre élément. Il s'avère que, généralement, lorsque l'enfant demande à celui qui impose le choix de changer le programme, sa demande est refusée dans la plupart des cas. Cependant, les parents reconnaissent que leurs enfants ont des choix précis. Les réponses confirment une tendance déjà connue, il s'agit bien entendu des dessins animés. L'enfant exerce ces choix lorsque quelques réalités de la vie quotidienne s'imposent. Cet outil devient un moyen pour régler les situations du quotidien et n'est pas seulement un outil dont on a besoin pour s'informer.

Bibliographie

Chevaldonné, F., *La communication inégale : l'accès aux média dans les campagnes algériennes*, Paris, Edition CNRS, 1981.

Giannoula, E., *L'enfant et l'ordinateur : pratiques familiales et attentes scolaires*, mémoire DEA en sciences d'éducation, Université Paris V, Département de sciences d'éducation, 2000.

Josiane, J., «Retour critique sur la sociologie des usages », in revue *Réseaux*, Hermès Science Publications, n°100, 2000.

Medjahdi, M., « Jeunes et usages d'Internet », axe de recherche du projet CARSC : « jeunesse et société en Algérie », Sous-direction de Mourad Moulai Hadj, enquête CRASC, 2006.

Millerand, F., « La dimension cognitive de l'appropriation des artefacts communicationnels », in <http://grm.uqam.ca/textes/Millerand2002.pdf> (site consulté le : 07-06-2007).

ONS, données du RGPH ,2008

Retschitki, J & Gurtner, J.L., *L'enfant et l'ordinateur*, Margada, Edition Hayen Sprimont, 1996

Vinck, D., *Sociologie des sciences*, Paris, Armand Colin, 1995.

Annexe

Tableau 65 : Possession des NTICs à Oran selon la commune de résidence (%)

Commune	Ligne téléphonique	Antenne parabolique	Ordinateur	Accès à Internet
Oran	38,3	89,1	15,6	5,7
Gdyel	24,8	84,8	10,6	1,9
Bir El Djir	23,1	88,2	17,6	4,9
Hassi Bounif	4,7	76,2	5,9	0,6
Es Senia	21,0	90,0	13,4	4,0
Arzew	39,6	91,3	17,6	4,6
Bethioua	15,4	80,2	7,4	1,3
Marsat ElHadjadj	18,9	83,4	7,7	1,3
Ain Turk	30,2	94,0	20,0	5,1
El Ancar	10,1	88,5	4,7	1,1
Oued Tlelat	23,8	87,8	9,8	1,2
Tafraoui	12,3	71,7	3,1	0,4
Sidi Chami	7,8	86,0	5,5	1,2
Boufatis	10,0	91,5	3,4	0,3
Mers ElKebir	20,6	88,6	6,6	1,3
Bousfer	9,7	86,4	6,1	1,2
El Karma	23,3	85,9	11,8	2,7
El Braya	16,5	85,8	5,2	1,2
Hassi Ben Okba	23,0	85,9	7,9	1,7
Benfreha	12,4	75,0	5,8	1,0
Hassi Mefsoukh	15,8	77,4	8,7	1,9
Sidi Ben Yabka	21,6	84,2	5,9	1,7
Misserghin	20,4	76,4	10,7	2,7
Boutlelis	16,2	79,2	8,1	0,9
Ain Kerma	8,0	74,9	1,5	0,4
Ain Biya	22,8	91,2	30,2	3,2
Total	27,7	87,4	13,6	4,0

Source : ONS –RGPH, 2008.